



De Rév. F. Bonin, de la paroisse de Ste. Scholastique, demandant qu'il soit donné un subv. à une certaine somme pour l'achat de la maison de Ste. André.

De Augustin Pigeon, etc., et autres, de la paroisse de St. Martin de Bénel, demandant qu'il soit adopté certaines mesures pour supprimer l'impôt de la paroisse.

De Thomas Asker, et autres, de la cité de Kingston, demandant un acte d'incorporation pour la paroisse de St. Jean de la Croix.

LA MINERVE.

Lundi Soir, 3 Juin 1850.

DÉBATS SUR L'ADRESSE.

(SUITE ET FIN.)

TORONTO, le 27 mai 1850.

C'est encore M. Prince qui ouvre la séance de la nuit par un discours sur le projet de loi relatif à l'adresse.

M. Prince, dans son discours, a fait un exposé de la situation de la province au point de vue de l'annexion.

M. Prince a ensuite parlé de la situation de la province au point de vue de la sécession.

M. Prince a terminé son discours par une déclaration de ses sentiments sur l'annexion.

M. Prince a ensuite parlé de la situation de la province au point de vue de la sécession.

M. Prince a terminé son discours par une déclaration de ses sentiments sur l'annexion.

M. Prince a ensuite parlé de la situation de la province au point de vue de la sécession.

exprime l'espoir que par la suite, les membres de la classe de M. Sanborn ne seront pas reçus dans la chambre.

M. SANBORN répondit pour justifier sa position et dit que M. Guy avait tort d'attaquer un jeune membre, comme il l'avait attaqué lui-même.

M. SANBORN a ensuite parlé de la situation de la province au point de vue de l'annexion.

M. SANBORN a terminé son discours par une déclaration de ses sentiments sur l'annexion.

M. SANBORN a ensuite parlé de la situation de la province au point de vue de la sécession.

M. SANBORN a terminé son discours par une déclaration de ses sentiments sur l'annexion.

M. SANBORN a ensuite parlé de la situation de la province au point de vue de la sécession.

M. SANBORN a terminé son discours par une déclaration de ses sentiments sur l'annexion.

M. SANBORN a ensuite parlé de la situation de la province au point de vue de la sécession.

tenir son brillant aspect, mais certainement ce ne seront pas les Canadiens-français qui l'y enverront.

M. LA FONTAINE a ensuite parlé de la situation de la province au point de vue de l'annexion.

M. LA FONTAINE a terminé son discours par une déclaration de ses sentiments sur l'annexion.

M. LA FONTAINE a ensuite parlé de la situation de la province au point de vue de la sécession.

M. LA FONTAINE a terminé son discours par une déclaration de ses sentiments sur l'annexion.

M. LA FONTAINE a ensuite parlé de la situation de la province au point de vue de la sécession.

M. LA FONTAINE a terminé son discours par une déclaration de ses sentiments sur l'annexion.

M. LA FONTAINE a ensuite parlé de la situation de la province au point de vue de la sécession.

M. LA FONTAINE a terminé son discours par une déclaration de ses sentiments sur l'annexion.

pour l'argent; mais plus tard il a avoué que l'argent est quelque chose pour lui.

M. LA FONTAINE a ensuite parlé de la situation de la province au point de vue de l'annexion.

M. LA FONTAINE a terminé son discours par une déclaration de ses sentiments sur l'annexion.

M. LA FONTAINE a ensuite parlé de la situation de la province au point de vue de la sécession.

M. LA FONTAINE a terminé son discours par une déclaration de ses sentiments sur l'annexion.

M. LA FONTAINE a ensuite parlé de la situation de la province au point de vue de la sécession.

M. LA FONTAINE a terminé son discours par une déclaration de ses sentiments sur l'annexion.

M. LA FONTAINE a ensuite parlé de la situation de la province au point de vue de la sécession.

M. LA FONTAINE a terminé son discours par une déclaration de ses sentiments sur l'annexion.

seigneurs. Celle de l'église paroissiale était accompagnée de communautés religieuses et de différents corps de la société, la St-Jean-Baptiste le Barreau, etc.

GYMNASIE.—Nous voyons par les procès-verbaux du conseil de ville que M. Duclos a demandé l'une des salles du marché Bonsecours, afin d'y établir un gymnase.

M. Duclos a ensuite parlé de la situation de la province au point de vue de l'annexion.

M. Duclos a terminé son discours par une déclaration de ses sentiments sur l'annexion.

M. Duclos a ensuite parlé de la situation de la province au point de vue de la sécession.

M. Duclos a terminé son discours par une déclaration de ses sentiments sur l'annexion.

M. Duclos a ensuite parlé de la situation de la province au point de vue de la sécession.

M. Duclos a terminé son discours par une déclaration de ses sentiments sur l'annexion.

M. Duclos a ensuite parlé de la situation de la province au point de vue de la sécession.

sentiments que je lui avais manifestés, ainsi qu'à plusieurs autres qui, comme lui, avaient été, aussi bien que moi, surpris de voir cette annonce d'une ferme-modèle... et que je ne suis nullement peiné qu'il en ait donné publicité.

En attendant, Monsieur l'éditeur, je regrette vraiment que l'éditeur n'ait pu promettre plus que je ne suis capable de donner.

Monsieur l'éditeur, votre article sur le dévouement de M. de la Rivière, est digne de figurer dans votre journal.

Monsieur l'éditeur, dans une lettre privée que j'ai l'honneur de vous adresser, j'ai eu l'occasion de vous adresser quelques détails touchant l'enquête extrajudiciaire qui devait avoir lieu à St. David au sujet de l'opposition que j'ai faite à la loi des écoles.

Monsieur l'éditeur, dans une lettre privée que j'ai l'honneur de vous adresser, j'ai eu l'occasion de vous adresser quelques détails touchant l'enquête extrajudiciaire qui devait avoir lieu à St. David au sujet de l'opposition que j'ai faite à la loi des écoles.

Monsieur l'éditeur, dans une lettre privée que j'ai l'honneur de vous adresser, j'ai eu l'occasion de vous adresser quelques détails touchant l'enquête extrajudiciaire qui devait avoir lieu à St. David au sujet de l'opposition que j'ai faite à la loi des écoles.

Monsieur l'éditeur, dans une lettre privée que j'ai l'honneur de vous adresser, j'ai eu l'occasion de vous adresser quelques détails touchant l'enquête extrajudiciaire qui devait avoir lieu à St. David au sujet de l'opposition que j'ai faite à la loi des écoles.

Monsieur l'éditeur, dans une lettre privée que j'ai l'honneur de vous adresser, j'ai eu l'occasion de vous adresser quelques détails touchant l'enquête extrajudiciaire qui devait avoir lieu à St. David au sujet de l'opposition que j'ai faite à la loi des écoles.

Monsieur l'éditeur, dans une lettre privée que j'ai l'honneur de vous adresser, j'ai eu l'occasion de vous adresser quelques détails touchant l'enquête extrajudiciaire qui devait avoir lieu à St. David au sujet de l'opposition que j'ai faite à la loi des écoles.

Monsieur l'éditeur, dans une lettre privée que j'ai l'honneur de vous adresser, j'ai eu l'occasion de vous adresser quelques détails touchant l'enquête extrajudiciaire qui devait avoir lieu à St. David au sujet de l'opposition que j'ai faite à la loi des écoles.

Monsieur l'éditeur, dans une lettre privée que j'ai l'honneur de vous adresser, j'ai eu l'occasion de vous adresser quelques détails touchant l'enquête extrajudiciaire qui devait avoir lieu à St. David au sujet de l'opposition que j'ai faite à la loi des écoles.

Monsieur l'éditeur, dans une lettre privée que j'ai l'honneur de vous adresser, j'ai eu l'occasion de vous adresser quelques détails touchant l'enquête extrajudiciaire qui devait avoir lieu à St. David au sujet de l'opposition que j'ai faite à la loi des écoles.

Monsieur l'éditeur, dans une lettre privée que j'ai l'honneur de vous adresser, j'ai eu l'occasion de vous adresser quelques détails touchant l'enquête extrajudiciaire qui devait avoir lieu à St. David au sujet de l'opposition que j'ai faite à la loi des écoles.

Monsieur l'éditeur, dans une lettre privée que j'ai l'honneur de vous adresser, j'ai eu l'occasion de vous adresser quelques détails touchant l'enquête extrajudiciaire qui devait avoir lieu à St. David au sujet de l'opposition que j'ai faite à la loi des écoles.

Monsieur l'éditeur, dans une lettre privée que j'ai l'honneur de vous adresser, j'ai eu l'occasion de vous adresser quelques détails touchant l'enquête extrajudiciaire qui devait avoir lieu à St. David au sujet de l'opposition que j'ai faite à la loi des écoles.

Monsieur l'éditeur, dans une lettre privée que j'ai l'honneur de vous adresser, j'ai eu l'occasion de vous adresser quelques détails touchant l'enquête extrajudiciaire qui devait avoir lieu à St. David au sujet de l'opposition que j'ai faite à la loi des écoles.

Monsieur l'éditeur, dans une lettre privée que j'ai l'honneur de vous adresser, j'ai eu l'occasion de vous adresser quelques détails touchant l'enquête extrajudiciaire qui devait avoir lieu à St. David au sujet de l'opposition que j'ai faite à la loi des écoles.

Monsieur l'éditeur, dans une lettre privée que j'ai l'honneur de vous adresser, j'ai eu l'occasion de vous adresser quelques détails touchant l'enquête extrajudiciaire qui devait avoir lieu à St. David au sujet de l'opposition que j'ai faite à la loi des écoles.

Monsieur l'éditeur, dans une lettre privée que j'ai l'honneur de vous adresser, j'ai eu l'occasion de vous adresser quelques détails touchant l'enquête extrajudiciaire qui devait avoir lieu à St. David au sujet de l'opposition que j'ai faite à la loi des écoles.

Monsieur l'éditeur, dans une lettre privée que j'ai l'honneur de vous adresser, j'ai eu l'occasion de vous adresser quelques détails touchant l'enquête extrajudiciaire qui devait avoir lieu à St. David au sujet de l'opposition que j'ai faite à la loi des écoles.

Monsieur l'éditeur, dans une lettre privée que j'ai l'honneur de vous adresser, j'ai eu l'occasion de vous adresser quelques détails touchant l'enquête extrajudiciaire qui devait avoir lieu à St. David au sujet de l'opposition que j'ai faite à la loi des écoles.

Monsieur l'éditeur, dans une lettre privée que j'ai l'honneur de vous adresser, j'ai eu l'occasion de vous adresser quelques détails touchant l'enquête extrajudiciaire qui devait avoir lieu à St. David au sujet de l'opposition que j'ai faite à la loi des écoles.

Monsieur l'éditeur, dans une lettre privée que j'ai l'honneur de vous adresser, j'ai eu l'occasion de vous adresser quelques détails touchant l'enquête extrajudiciaire qui devait avoir lieu à St. David au sujet de l'opposition que j'ai faite à la loi des écoles.

Monsieur l'éditeur, dans une lettre privée que j'ai l'honneur de vous adresser, j'ai eu l'occasion de vous adresser quelques détails touchant l'enquête extrajudiciaire qui devait avoir lieu à St. David au sujet de l'opposition que j'ai faite à la loi des écoles.

Monsieur l'éditeur, dans une lettre privée que j'ai l'honneur de vous adresser, j'ai eu l'occasion de vous adresser quelques détails touchant l'enquête extrajudiciaire qui devait avoir lieu à St. David au sujet de l'opposition que j'ai faite à la loi des écoles.

Monsieur l'éditeur, dans une lettre privée que j'ai l'honneur de vous adresser, j'ai eu l'occasion de vous adresser quelques détails touchant l'enquête extrajudiciaire qui devait avoir lieu à St. David au sujet de l'opposition que j'ai faite à la loi des écoles.

Monsieur l'éditeur, dans une lettre privée que j'ai l'honneur de vous adresser, j'ai eu l'occasion de vous adresser quelques détails touchant l'enquête extrajudiciaire qui devait avoir lieu à St. David au sujet de l'opposition que j'ai faite à la loi des écoles.

Monsieur l'éditeur, dans une lettre privée que j'ai l'honneur de vous adresser, j'ai eu l'occasion de vous adresser quelques détails touchant l'enquête extrajudiciaire qui devait avoir lieu à St. David au sujet de l'opposition que j'ai faite à la loi des écoles.

Monsieur l'éditeur, dans une lettre privée que j'ai l'honneur de vous adresser, j'ai eu l'occasion de vous adresser quelques détails touchant l'enquête extrajudiciaire qui devait avoir lieu à St. David au sujet de l'opposition que j'ai faite à la loi des écoles.

Monsieur l'éditeur, dans une lettre privée que j'ai l'honneur de vous adresser, j'ai eu l'occasion de vous adresser quelques détails touchant l'enquête extrajudiciaire qui devait avoir lieu à St. David au sujet de l'opposition que j'ai faite à la loi des écoles.

Monsieur l'éditeur, dans une lettre privée que j'ai l'honneur de vous adresser, j'ai eu l'occasion de vous adresser quelques détails touchant l'enquête extrajudiciaire qui devait avoir lieu à St. David au sujet de l'opposition que j'ai faite à la loi des écoles.

Tabac. PIPES, Tabac! A. DUBORD, Fabricant et Importateur de Tabac, 77, RUE ST. PAUL, 77.

L'Épargne du Castor et de l'Habitant. PROFITE de cette occasion pour offrir ses remerciements à ses nombreux lecteurs et à son public en général pour l'encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour et à l'honneur de leur annoncer qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages un assortiment considérable de TABAC NOIR.

Tabac Allemand, Tabac Turc, Tabac Portugais, Tabac Rapé. Tous de goût pour fumer.

Un assortiment général de pipes et de calumets tel que: PIPES DE TERRE, PIPES DE PIERRE, CALUMETS EN Imitation, CALUMETS EN PIERRE.

Le 18 mai, à 2 heures du matin, le steamer "Crested", ayant à son bord 1,500 hommes de troupe, environ 200 hommes, partit devant le petit port de Cardenas, situé à 90 milles de la Havane.

Le 19 mai, à 2 heures du matin, le steamer "Crested", ayant à son bord 1,500 hommes de troupe, environ 200 hommes, partit devant le petit port de Cardenas, situé à 90 milles de la Havane.

Le 20 mai, à 2 heures du matin, le steamer "Crested", ayant à son bord 1,500 hommes de troupe, environ 200 hommes, partit devant le petit port de Cardenas, situé à 90 milles de la Havane.

Le 21 mai, à 2 heures du matin, le steamer "Crested", ayant à son bord 1,500 hommes de troupe, environ 200 hommes, partit devant le petit port de Cardenas, situé à 90 milles de la Havane.

Le 22 mai, à 2 heures du matin, le steamer "Crested", ayant à son bord 1,500 hommes de troupe, environ 200 hommes, partit devant le petit port de Cardenas, situé à 90 milles de la Havane.

Le 23 mai, à 2 heures du matin, le steamer "Crested", ayant à son bord 1,500 hommes de troupe, environ 200 hommes, partit devant le petit port de Cardenas, situé à 90 milles de la Havane.

Le 24 mai, à 2 heures du matin, le steamer "Crested", ayant à son bord 1,500 hommes de troupe, environ 200 hommes, partit devant le petit port de Cardenas, situé à 90 milles de la Havane.

Le 25 mai, à 2 heures du matin, le steamer "Crested", ayant à son bord 1,500 hommes de troupe, environ 200 hommes, partit devant le petit port de Cardenas, situé à 90 milles de la Havane.

Le 26 mai, à 2 heures du matin, le steamer "Crested", ayant à son bord 1,500 hommes de troupe, environ 200 hommes, partit devant le petit port de Cardenas, situé à 90 milles de la Havane.

Le 27 mai, à 2 heures du matin, le steamer "Crested", ayant à son bord 1,500 hommes de troupe, environ 200 hommes, partit devant le petit port de Cardenas, situé à 90 milles de la Havane.

Le 28 mai, à 2 heures du matin, le steamer "Crested", ayant à son bord 1,500 hommes de troupe, environ 200 hommes, partit devant le petit port de Cardenas, situé à 90 milles de la Havane.

Le 29 mai, à 2 heures du matin, le steamer "Crested", ayant à son bord 1,500 hommes de troupe, environ 200 hommes, partit devant le petit port de Cardenas, situé à 90 milles de la Havane.

Le 30 mai, à 2 heures du matin, le steamer "Crested", ayant à son bord 1,500 hommes de troupe, environ 200 hommes, partit devant le petit port de Cardenas, situé à 90 milles de la Havane.

Le 31 mai, à 2 heures du matin, le steamer "Crested", ayant à son bord 1,500 hommes de troupe, environ 200 hommes, partit devant le petit port de Cardenas, situé à 90 milles de la Havane.

Le 1er juin, à 2 heures du matin, le steamer "Crested", ayant à son bord 1,500 hommes de troupe, environ 200 hommes, partit devant le petit port de Cardenas, situé à 90 milles de la Havane.

Le 2er juin, à 2 heures du matin, le steamer "Crested", ayant à son bord 1,500 hommes de troupe, environ 200 hommes, partit devant le petit port de Cardenas, situé à 90 milles de la Havane.

Le 3er juin, à 2 heures du matin, le steamer "Crested", ayant à son bord 1,500 hommes de troupe, environ 200 hommes, partit devant le petit port de Cardenas, situé à 90 milles de la Havane.

Le 4er juin, à 2 heures du matin, le steamer "Crested", ayant à son bord 1,500 hommes de troupe, environ 200 hommes, partit devant le petit port de Cardenas, situé à 90 milles de la Havane.

Le 5er juin, à 2 heures du matin, le steamer "Crested", ayant à son bord 1,500 hommes de troupe, environ 200 hommes, partit devant le petit port de Cardenas, situé à 90 milles de la Havane.

Le 6er juin, à 2 heures du matin, le steamer "Crested", ayant à son bord 1,500 hommes de troupe, environ 200 hommes, partit devant le petit port de Cardenas, situé à 90 milles de la Havane.

Le 7er juin, à 2 heures du matin, le steamer "Crested", ayant à son bord 1,500 hommes de troupe, environ 200 hommes, partit devant le petit port de Cardenas, situé à 90 milles de la Havane.

Le 8er juin, à 2 heures du matin, le steamer "Crested", ayant à son bord 1,500 hommes de troupe, environ 200 hommes, partit devant le petit port de Cardenas, situé à 90 milles de la Havane.

Le 9er juin, à 2 heures du matin, le steamer "Crested", ayant à son bord 1,500 hommes de troupe, environ 200 hommes, partit devant le petit port de Cardenas, situé à 90 milles de la Havane.

Le 10er juin, à 2 heures du matin, le steamer "Crested", ayant à son bord 1,500 hommes de troupe, environ 200 hommes, partit devant le petit port de Cardenas, situé à 90 milles de la Havane.

Le 11er juin, à 2 heures du matin, le steamer "Crested", ayant à son bord 1,500 hommes de troupe, environ 200 hommes, partit devant le petit port de Cardenas, situé à 90 milles de la Havane.

Le 12er juin, à 2 heures du matin, le steamer "Crested", ayant à son bord 1,500 hommes de troupe, environ 200 hommes, partit devant le petit port de Cardenas, situé à 90 milles de la Havane.

VENTES A L'ENCAN. Par Bernard, Harkin & Cie. DEMAIN. VENTE POUR LE COMPTE DES ASSUREURS-MARCHANDISES ENDOMAGÉES-MARDI matin, (DEMAIN) le 4 du courant sera vendu, aux magasins de Messrs. MASSON, BRUYER, THOMAS & Cie, rue St. Jacques, le contenu de 29 ballots de marchandises, endommagés durant la traversée, comprenant: Coton jaune, Coton blanc, Dookins, Molokos, Corderos, Indiennes, pelettes de Coton, &c. &c. La vente à ONZE heures. BERNARD, HARKIN & Cie, Encanteurs, 3 mai.

COUR DES BANQUEROUTES. DISTRICT DE MONTREAL. EX BANQUEROUTE. Dans l'affaire de WILLIAM BRADBEURY, Banquier.

IL EST ORDONNE qu'une ASSEMBLEE GENERALE DES CREAANCIERS du dit WILLIAM BRADBEURY, pour la preuve des dettes et la déclaration d'un premier DIVIDENDE, aura lieu le 25 mai prochain, au Palais de Justice, dans la Cité de Montréal, à dix heures de l'avant-midi.

EN BANQUEROUTE. Dans l'affaire de JOHN LEEMING, et al. BANQUEROUTE. UN SECOND DIVIDENDE des Bienes de JOHN LEEMING, est maintenant payable au Bureau de M. R. McNAUGHT, 9, rue St. Nicholas.

AVIS. UN SECOND DIVIDENDE des Bienes de JOHN LEEMING, est maintenant payable au Bureau de M. R. McNAUGHT, 9, rue St. Nicholas.

AVIS. UN SECOND DIVIDENDE des Bienes de JOHN LEEMING, est maintenant payable au Bureau de M. R. McNAUGHT, 9, rue St. Nicholas.

AVIS. UN SECOND DIVIDENDE des Bienes de JOHN LEEMING, est maintenant payable au Bureau de M. R. McNAUGHT, 9, rue St. Nicholas.

AVIS. UN SECOND DIVIDENDE des Bienes de JOHN LEEMING, est maintenant payable au Bureau de M. R. McNAUGHT, 9, rue St. Nicholas.

AVIS. UN SECOND DIVIDENDE des Bienes de JOHN LEEMING, est maintenant payable au Bureau de M. R. McNAUGHT, 9, rue St. Nicholas.

AVIS. UN SECOND DIVIDENDE des Bienes de JOHN LEEMING, est maintenant payable au Bureau de M. R. McNAUGHT, 9, rue St. Nicholas.

AVIS. UN SECOND DIVIDENDE des Bienes de JOHN LEEMING, est maintenant payable au Bureau de M. R. McNAUGHT, 9, rue St. Nicholas.

AVIS. UN SECOND DIVIDENDE des Bienes de JOHN LEEMING, est maintenant payable au Bureau de M. R. McNAUGHT, 9, rue St. Nicholas.

AVIS. UN SECOND DIVIDENDE des Bienes de JOHN LEEMING, est maintenant payable au Bureau de M. R. McNAUGHT, 9, rue St. Nicholas.

AVIS. UN SECOND DIVIDENDE des Bienes de JOHN LEEMING, est maintenant payable au Bureau de M. R. McNAUGHT, 9, rue St. Nicholas.

AVIS. UN SECOND DIVIDENDE des Bienes de JOHN LEEMING, est maintenant payable au Bureau de M. R. McNAUGHT, 9, rue St. Nicholas.

AVIS. UN SECOND DIVIDENDE des Bienes de JOHN LEEMING, est maintenant payable au Bureau de M. R. McNAUGHT, 9, rue St. Nicholas.

AVIS. UN SECOND DIVIDENDE des Bienes de JOHN LEEMING, est maintenant payable au Bureau de M. R. McNAUGHT, 9, rue St. Nicholas.

AVIS. UN SECOND DIVIDENDE des Bienes de JOHN LEEMING, est maintenant payable au Bureau de M. R. McNAUGHT, 9, rue St. Nicholas.

AVIS. UN SECOND DIVIDENDE des Bienes de JOHN LEEMING, est maintenant payable au Bureau de M. R. McNAUGHT, 9, rue St. Nicholas.

AVIS. UN SECOND DIVIDENDE des Bienes de JOHN LEEMING, est maintenant payable au Bureau de M. R. McNAUGHT, 9, rue St. Nicholas.

AVIS. UN SECOND DIVIDENDE des Bienes de JOHN LEEMING, est maintenant payable au Bureau de M. R. McNAUGHT, 9, rue St. Nicholas.

AVIS. UN SECOND DIVIDENDE des Bienes de JOHN LEEMING, est maintenant payable au Bureau de M. R. McNAUGHT, 9, rue St. Nicholas.

AVIS. UN SECOND DIVIDENDE des Bienes de JOHN LEEMING, est maintenant payable au Bureau de M. R. McNAUGHT, 9, rue St. Nicholas.

AVIS. UN SECOND DIVIDENDE des Bienes de JOHN LEEMING, est maintenant payable au Bureau de M. R. McNAUGHT, 9, rue St. Nicholas.

AVIS. UN SECOND DIVIDENDE des Bienes de JOHN LEEMING, est maintenant payable au Bureau de M. R. McNAUGHT, 9, rue St. Nicholas.

AVIS. UN SECOND DIVIDENDE des Bienes de JOHN LEEMING, est maintenant payable au Bureau de M. R. McNAUGHT, 9, rue St. Nicholas.

AVIS. UN SECOND DIVIDENDE des Bienes de JOHN LEEMING, est maintenant payable au Bureau de M. R. McNAUGHT, 9, rue St. Nicholas.

AVIS. UN SECOND DIVIDENDE des Bienes de JOHN LEEMING, est maintenant payable au Bureau de M. R. McNAUGHT, 9, rue St. Nicholas.

AVIS. UN SECOND DIVIDENDE des Bienes de JOHN LEEMING, est maintenant payable au Bureau de M. R. McNAUGHT, 9, rue St. Nicholas.

AVIS. UN SECOND DIVIDENDE des Bienes de JOHN LEEMING, est maintenant payable au Bureau de M. R. McNAUGHT, 9, rue St. Nicholas.

VENTES A L'ENCAN. Par John Leeming. VENTE DE TULIPES ET HYACINTHES CHOISIES. PAR CATALOGUE. (à temps le permet) MARDI après-midi, le 11 du courant, sera offert en vente à l'encan, au jardin de M. J. Leeming, au lieu dit de La Motte, rue St. Jacques, un assortiment très-supérieur et choisi de TULIPES et d'HYACINTHES, on s'attend que les tulipes seront aussi en fleur. On a adopté ce système de vente, afin que les acheteurs qui ne sont pas familiers avec les belles fleurs puissent voir par eux-mêmes ce qu'ils achètent, et la livraison des bulbes aura lieu vers le premier d'août prochain.

Les détails ainsi que la direction de la culture de ces fleurs sont données dans les catalogues, que l'on peut se procurer sur les lieux ou chez le sous-juré. Les fleurs peuvent être vues vendues, samedi, ou le lundi qui précède la vente, aussi bien que 1 jour-nuit.

La vente à DEUX heures. JOHN LEEMING, Encanteur, 4 juin.

THOMAS BELL. PRENDIS la liberté d'annoncer aux habitants de MONTREAL, qu'il a pris une LICENCE d'ENCANTEUR, et qu'il espère par l'attention stricte et la ponctualité qu'il apportera dans les affaires, mériter une partie du patronage du public. Il ne négiera rien de son côté pour donner une entière satisfaction à ceux qui voudront bien l'employer.

Le 1er JUILLET prochain, il occupera le local No. 179, rue Notre-Dame, vis-à-vis du magasin de M. D. J. S. S. & Cie, 121, rue St. Paul, MONTREAL, 25 av. 1850.

BAZAR!! LES Dames du faubourg de Québec et de plusieurs autres paroisses de la paroisse de St. Jean Baptiste, ont l'honneur de vous annoncer que le BAZAR aura lieu le 11 du courant, à 2 heures de l'après-midi, au local No. 179, rue Notre-Dame, vis-à-vis du magasin de M. D. J. S. S. & Cie, 121, rue St. Paul, MONTREAL, 25 av. 1850.

MAISON DE PENSION. MADAME GENAUD informe le public qu'elle occupe toujours la même maison, située No. 1, rue Craig, et qu'elle a en ce moment plusieurs chambres vacantes.—23 mai.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ. JE soussigné prévient le public que la société qui a existé entre lui et JOURNALIER DUNCAN McKEE, a été dissoute, et qu'il n'est plus tenu de rien pour la société.

P. CHARLEBOIS, Encanteur, 25 mai 1850.—27-4

BONS PROVINCIAUX POUR LES INCENDIES DE QUÉBEC. INTERET sur les Bons Provinciaux pour les incendies de Québec qui devient dû prochainement, SERA PAYÉ à la Banque Institutionnelle de l'Amérique du Nord à QUÉBEC.

RECEVEUR GÉNÉRAL. AUX INSTITuteurs. LES Membres de l'ASSOCIATION DES INSTITUTEURS du District de Montréal, s'assembleront MARDI, le QUATRE de JUILLET, à dix heures A.M. à Montréal dans la Salle de l'INSTITUTEUR-CANADIEN.

ENCAN DE MULES, CHEVAUX, VOITURES, &c. &c. JE soussigné a l'honneur de vous annoncer que je possède un grand nombre de mules, de chevaux, de voitures, de paumes, situés au coin de la rue St. Pierre, et appartenant à JOHN TORRANCE, écuyer, ou il se propose de continuer les VENTES à l'ENCAN et à COMMISSION.

ENCAN DE MULES, CHEVAUX, VOITURES, &c. &c. JE soussigné a l'honneur de vous annoncer que je possède un grand nombre de mules, de chevaux, de voitures, de paumes, situés au coin de la rue St. Pierre, et appartenant à JOHN TORRANCE, écuyer, ou il se propose de continuer les VENTES à l'ENCAN et à COMMISSION.

ENCAN DE MULES, CHEVAUX, VOITURES, &c. &c. JE soussigné a l'honneur de vous annoncer que je possède un grand nombre de mules, de chevaux, de voitures, de paumes, situés au coin de la rue St. Pierre, et appartenant à JOHN TORRANCE, écuyer, ou il se propose de continuer les VENTES à l'ENCAN et à COMMISSION.

ENCAN DE MULES, CHEVAUX, VOITURES, &c. &c. JE soussigné a l'honneur de vous annoncer que je possède un grand nombre de mules, de chevaux, de voitures, de paumes, situés au coin de la rue St. Pierre, et appartenant à JOHN TORRANCE, écuyer, ou il se propose de continuer les VENTES à l'ENCAN et à COMMISSION.

ENCAN DE MULES, CHEVAUX, VOITURES, &c. &c. JE soussigné a l'honneur de vous annoncer que je possède un grand nombre de mules, de chevaux, de voitures, de paumes, situés au coin de la rue St. Pierre, et appartenant à JOHN TORRANCE, écuyer, ou il se propose de continuer les VENTES à l'ENCAN et à COMMISSION.

ENCAN DE MULES, CHEVAUX, VOITURES, &c. &c. JE soussigné a l'honneur de vous annoncer que je possède un grand nombre de mules, de chevaux, de voitures, de paumes, situés au coin de la rue St. Pierre, et appartenant à JOHN TORRANCE, écuyer, ou il se propose de continuer les VENTES à l'ENCAN et à COMMISSION.

ENCAN DE MULES, CHEVAUX, VOITURES, &c. &c. JE soussigné a l'honneur de vous annoncer que je possède un grand nombre de mules, de chevaux, de voitures, de paumes, situés au coin de la rue St. Pierre, et appartenant à JOHN TORRANCE, écuyer, ou il se propose de continuer les VENTES à l'ENCAN et à COMMISSION.

ENCAN DE MULES, CHEVAUX, VOITURES, &c. &c. JE soussigné a l'honneur de vous annoncer que je possède un grand nombre de mules, de chevaux, de voitures, de paumes, situés au coin de la rue St. Pierre, et appartenant à JOHN TORRANCE, écuyer, ou il se propose de continuer les VENTES à l'ENCAN et à COMMISSION.

ENCAN DE MULES, CHEVAUX, VOITURES, &c. &c. JE soussigné a l'honneur de vous annoncer que je possède un grand nombre de mules, de chevaux, de voitures, de paumes, situés au coin de la rue St. Pierre, et appartenant à JOHN TORRANCE, écuyer, ou il se propose de continuer les VENTES à l'ENCAN et à COMMISSION.

ENCAN DE MULES, CHEVAUX, VOITURES, &c. &c. JE soussigné a l'honneur de vous annoncer que je possède un grand nombre de mules, de chevaux, de voitures, de paumes, situés au coin de la rue St. Pierre, et appartenant à JOHN TORRANCE, écuyer, ou il se propose de continuer les VENTES à l'ENCAN et à COMMISSION.

ENCAN DE MULES, CHEVAUX, VOITURES, &c. &c. JE soussigné a l'honneur de vous annoncer que je possède un grand nombre de mules, de chevaux, de voitures, de paumes, situés au coin de la rue St. Pierre, et appartenant à JOHN TORRANCE, écuyer, ou il se propose de continuer les VENTES à l'ENCAN et à COMMISSION.

ENCAN DE MULES, CHEVAUX, VOITURES, &c. &c. JE soussigné a l'honneur de vous annoncer que je possède un grand nombre de mules, de chevaux, de voitures, de paumes, situés au coin de la rue St. Pierre, et appartenant à JOHN TORRANCE, écuyer, ou il se propose de continuer les VENTES à l'ENCAN et à COMMISSION.

ENCAN DE MULES, CHEVAUX, VOITURES, &c. &c. JE soussigné a l'honneur de vous annoncer que je possède un grand nombre de mules, de chevaux, de voitures, de paumes, situés au coin de la rue St. Pierre, et appartenant à JOHN TORRANCE, écuyer, ou il se propose de continuer les VENTES à l'ENCAN et à COMMISSION.

ENCAN DE MULES, CHEVAUX, VOITURES, &c. &c. JE soussigné a l'honneur de vous annoncer que je possède un grand nombre de mules, de chevaux, de voitures, de paumes, situés au coin de la rue St. Pierre, et appartenant à JOHN TORRANCE, écuyer, ou il se propose de continuer les VENTES à l'ENCAN et à COMMISSION.

ENCAN DE MULES, CHEVAUX, VOITURES, &c. &c. JE soussigné a l'honneur de vous annoncer que je possède un grand nombre de mules, de chevaux, de voitures, de paumes, situés au coin de la rue St. Pierre, et appartenant à JOHN TORRANCE, écuyer, ou il se propose de continuer les VENTES à l'ENCAN et à COMMISSION.

ENCAN DE MULES, CHEVAUX, VOITURES, &c. &c. JE soussigné a l'honneur de vous annoncer que je possède un grand nombre de mules, de chevaux, de voitures, de paumes, situés au coin de la rue St. Pierre, et appartenant à JOHN TORRANCE, écuyer, ou il se propose de continuer les VENTES à l'ENCAN et à COMMISSION.

ENCAN DE MULES, CHEVAUX, VOITURES, &c. &c. JE soussigné a l'honneur de vous annoncer que je possède un grand nombre de mules, de chevaux, de voitures, de paumes, situés au coin de la rue St. Pierre, et appartenant à JOHN TORRANCE, écuyer, ou il se propose de continuer les VENTES à l'ENCAN et à COMMISSION.

ENCAN DE MULES, CHEVAUX, VOITURES, &c. &c. JE soussigné a l'honneur de vous annoncer que je possède un grand nombre de mules, de chevaux, de voitures, de paumes, situés au coin de la rue St. Pierre, et appartenant à JOHN TORRANCE, écuyer, ou il se propose de continuer les VENTES à l'ENCAN et à COMMISSION.

ENCAN DE MULES, CHEVAUX, VOITURES, &c. &c. JE soussigné a l'honneur de vous annoncer que je possède un grand nombre de mules, de chevaux, de voitures, de paumes, situés au coin de la rue St. Pierre, et appartenant à JOHN TORRANCE, écuyer, ou il se propose de continuer les VENTES à l'ENCAN et à COMMISSION.

VENTES A L'ENCAN. Par John Leeming. VENTE DE TULIPES ET HYACINTHES CHOISIES. PAR CATALOGUE. (à temps le permet) MARDI après-midi, le 11 du courant, sera offert en vente à l'encan, au jardin de M. J. Leeming, au lieu dit de La Motte, rue St. Jacques, un assortiment très-supérieur et choisi de TULIPES et d'HYACINTHES, on s'attend que les tulipes seront aussi en fleur. On a adopté ce système de vente, afin que les acheteurs qui ne sont pas familiers avec les belles fleurs puissent voir par eux-mêmes ce qu'ils achètent, et la livraison des bulbes aura lieu vers le premier d'août prochain.

Les détails ainsi que la direction de la culture de ces fleurs sont données dans les catalogues, que l'on peut se procurer sur les lieux ou chez le sous-juré. Les fleurs peuvent être vues vendues, samedi, ou le lundi qui précède la vente, aussi bien que 1 jour-nuit.

La vente à DEUX heures. JOHN LEEMING, Encanteur, 4 juin.

THOMAS BELL. PRENDIS la liberté d'annoncer aux habitants de MONTREAL, qu'il a pris une LICENCE d'ENCANTEUR, et qu'il espère par l'attention stricte et la ponctualité qu'il apportera dans les affaires, mériter une partie du patronage du public. Il ne négiera rien

